



États financiers de la

Société canadienne du cancer –
Canadian Cancer Society

Exercice clos le 31 janvier 2018

Table des matières	Page
Rapport de l'auditeur indépendant	1 - 2
État de la situation financière	3
État des activités financières – Fonctionnement et fonds grevé d'affectations d'origine externe	4
État de l'évolution des soldes de fonds	5
État des flux de trésorerie	6
Notes afférentes aux états financiers	7 - 24

Rapport de l'auditeur indépendant

Grant Thornton LLP
1th Floor
200 King Street West, Box 11
Toronto, ON
M5H 3T4

T +1 416 366 0100
F +1 416 360 4949
www.GrantThornton.ca

Aux membres du conseil d'administration de la
Société canadienne du cancer – Canadian Cancer Society

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de la Société canadienne du cancer – Canadian Cancer Society, qui comprennent l'état de la situation financière au 31 janvier 2018 et les états des activités financières – Fonctionnement et fonds grevé d'affectations d'origine externe, de l'évolution des soldes de fonds et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus dans le cadre de notre audit sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit avec réserve.

Fondement de l'opinion avec réserve

Comme c'est le cas dans de nombreux organismes sans but lucratif, la Société canadienne du cancer – Canadian Cancer Society tire ses produits de dons dont il n'est pas possible de vérifier l'intégralité de façon satisfaisante. Par conséquent, notre audit de ces produits s'est limité aux montants comptabilisés dans les comptes de la Société canadienne du cancer – Canadian Cancer Society. Par conséquent, nous n'avons pas pu déterminer si certains redressements auraient dû être apportés aux produits tirés de dons, à l'excédent (l'insuffisance) des produits par rapport aux charges et aux flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement pour l'exercice clos le 31 janvier 2018, à l'actif à court terme au 31 janvier 2018 et aux soldes de fonds au 1^{er} février 2017 et au 31 janvier 2018.

Opinion avec réserve

À notre avis, à l'exception des incidences possibles du problème décrit dans le paragraphe « Fondement de l'opinion avec réserve », les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Société canadienne du cancer – Canadian Cancer Society au 31 janvier 2018, ainsi que de ses résultats d'exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Informations comparatives

Sans pour autant modifier notre opinion, nous attirons l'attention sur la note 1 des états financiers, qui décrit le regroupement de la Société canadienne du cancer – Canadian Cancer Society et de la Fondation canadienne du cancer du sein ayant eu lieu le 1^{er} février 2017. La méthode de comptabilisation applicable à une fusion a été utilisée rétrospectivement par la direction à l'égard des informations comparatives dans les présents états financiers, y compris l'état de la situation financière au 31 janvier 2017 et les états des activités financières – Fonctionnement et fonds grevé d'affectations d'origine externe, de l'évolution des soldes de fonds et des flux de trésorerie pour l'exercice clos le 31 janvier 2017, ainsi que les informations connexes. Nous n'avons pas pour mission de faire rapport sur les informations comparatives combinées, de sorte qu'elles n'ont pas été auditées.



Toronto, Canada
Le 31 mai 2018

Comptables professionnels agréés
Experts-comptables autorisés

Société canadienne du cancer – Canadian Cancer Society

État de la situation financière

(en milliers de dollars)

Aux 31 janvier

	2018	2017 (Regroupé / non audité – note 1)
Actif		
Actif à court terme		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	46 951 \$	57 961 \$
Placements à court terme (note 3)	14 625	15 106
Débiteurs	6 900	4 817
Charges payées d'avance	1 059	2 522
Fonds de BC Healthy Living Alliance (« BCHLA ») détenus en fiducie (note 4)	–	7 364
	69 535	87 770
Placements à long terme (note 5)	73 306	55 545
Actifs incorporels (note 6)	1 219	1 248
Immobilisations (note 7)	38 147	41 212
	182 207 \$	185 775 \$
Passif et soldes de fonds		
Passif à court terme		
Créditeurs et charges à payer (note 8)	10 444 \$	10 600 \$
Subventions de recherche à payer	5 718	3 484
Produits reportés (note 9)	16 755	16 159
Fonds de BCHLA détenus en fiducie (note 4)	–	7 364
	32 917	37 607
Passif au titre des prestations définies de retraite (note 11 a))	15 308	22 897
Passif au titre des prestations définies liées aux avantages complémentaires de retraite (note 11 b))	27 088	23 093
Autres passifs à long terme	866	4 281
	76 179	87 878
Soldes de fonds		
Grevé d'affectations d'origine externe (note 12)	11 006	10 808
Investi en immobilisations (note 13)	39 366	42 460
Avantages sociaux futurs (note 14)	(42 396)	(45 990)
Grevé d'affectations d'origine interne (note 15)	22 538	22 691
Non affecté	75 514	67 928
	106 028	97 897
	182 207 \$	185 775 \$

Engagements (note 17)

Garanties et éventualités (note 20)

Au nom du conseil,

 , administrateur

 , administrateur

Voir les notes afférentes aux états financiers.

Société canadienne du cancer – Canadian Cancer Society

État des activités financières – Fonctionnement et fonds grevé d'affectations d'origine externe

(en milliers de dollars)

Exercices clos les 31 janvier

	Fonctionnement		Grevé d'affectations d'origine externe	
	2018	2017 (Regroupé / non audité – note 1)	2018	2017 (Regroupé / non audité – note 1)
Produits :				
Dons de particuliers	103 026 \$	112 479 \$	37 \$	25 \$
Dons d'entreprises	17 470	18 138	–	441
Dons planifiés	25 768	29 592	83	940
Loteries (note 18)	18 655	18 941	–	–
Projets financés par les gouvernements et subventions	13 304	13 793	–	–
Revenu de placements (note 19)	3 238	3 304	354	764
Autres	5 024	3 630	–	3
	186 485	199 877	474	2 173
Charges :				
Mission :				
Programmes	51 435	66 458	–	2
Recherche	48 861	54 813	–	21
Défense de l'intérêt public	3 253	4 490	–	–
	103 549	125 761	–	23
Campagnes de souscription	54 335	75 317	7	65
Loteries (note 18)	14 443	15 531	–	–
Administration	6 553	10 122	28	48
	178 880	226 731	35	136
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges				
	7 605 \$	(26 854) \$	439 \$	2 037 \$

Société canadienne du cancer – Canadian Cancer Society

État de l'évolution des soldes de fonds

(en milliers de dollars)

Exercice clos le 31 janvier

	Grevé d'affectations d'origine externe	Investi en immobilisations	Avantages sociaux futurs	Grevé d'affectations d'origine interne	Non affecté	Total 2018	Total 2017 (Regroupé / non audité – note 1)
Soldes de fonds à l'ouverture	10 808 \$	42 460 \$	(45 990) \$	22 691 \$	67 928 \$	97 897 \$	117 437 \$
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges	438	(3 337)	(1 876)	–	12 819	8 044	(24 817)
Investissements en immobilisations	–	243	–	–	(243)	–	–
Cotisations aux régimes d'avantages sociaux futurs	–	–	5 383	–	(5 383)	–	–
Affectations (notes 12 et 15)	(240)	–	–	(153)	393	–	–
Réévaluations et autres éléments	–	–	87	–	–	87	5 277
Soldes de fonds à la clôture	11 006 \$	39 366 \$	(42 396) \$	22 538 \$	75 514 \$	106 028 \$	97 897 \$

Voir les notes afférentes aux états financiers.

Société canadienne du cancer – Canadian Cancer Society

État des flux de trésorerie

(en milliers de dollars)

Exercice clos le 31 janvier

	2018	2017 (Regroupé / non audité – note 1)
Fonctionnement		
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges	8 044 \$	(24 817) \$
Éléments sans effet sur la trésorerie		
Amortissement des immobilisations	2 616	2 865
Amortissement des actifs incorporels	29	29
Perte sur la cession d'immobilisations	692	854
Charges liées aux avantages complémentaires de retraite	861	1 658
Charges liées au régime de retraite à prestations définies	1 015	1 081
Gain sur les placements	(1 193)	(999)
Cotisations patronales au régime d'avantages complémentaires de retraite	(1 060)	(900)
Cotisations patronales au régime de retraite à prestations définies	(4 323)	(4 353)
Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement lié au fonctionnement (note 24)	(1 361)	3 647
	5 320	(20 935)
Financement		
Remboursement de la facilité de crédit	–	(400)
Investissement		
Acquisition d'immobilisations	(243)	(2 567)
Produit de la cession d'immobilisations	–	804
Cession nette de placements à court terme	134	21 619
Acquisition de placements à long terme	(41 702)	(4 147)
Apport au solde de fonds	–	17
Cession de placements à long terme	25 481	8 211
	(16 330)	23 937
Augmentation (diminution) de la trésorerie	(11 010)	2 602
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture	57 961	55 359
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture	46 951 \$	57 961 \$

Société canadienne du cancer – Canadian Cancer Society

Notes afférentes aux états financiers

(en milliers de dollars)

Exercice clos le 31 janvier 2018

La Société canadienne du cancer – Canadian Cancer Society (ci-après la « société ») est un organisme de bienfaisance enregistré en vertu de la *Loi canadienne sur les organisations à but non lucratif* en tant qu'organisme sans capital-actions. La société est un organisme national à vocation communautaire formé de bénévoles dont la mission est l'éradication du cancer et l'amélioration de la qualité de vie des personnes touchées par cette maladie. La société s'acquitte de sa mission au moyen de la recherche et de programmes (de prévention, d'information et de soutien), en plus d'exercer son influence sur les questions présentant un intérêt en matière de santé publique et d'accès à des soins de qualité pour les personnes atteintes de cancer partout au Canada. Pour l'aider dans cette mission, la société reçoit l'appui de ses bénévoles et de ses salariés, ainsi que le soutien financier de collectivités partout au Canada.

La société est un organisme de bienfaisance enregistré en vertu de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada) et, par conséquent, elle est exonérée d'impôt, à condition de satisfaire à certaines exigences de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada).

1. Regroupement de la société et de la Fondation canadienne du cancer du sein et incidence de l'harmonisation des méthodes comptables

Le 1^{er} février 2017, la société a fusionné avec la Fondation canadienne du cancer du sein (FCCS) afin d'augmenter l'efficacité opérationnelle et la force de frappe des deux organisations dans la lutte contre tous les types de cancers au Canada. L'entité issue de ce regroupement a retenu la dénomination Société canadienne du cancer – Canadian Cancer Society. Le regroupement a permis à la nouvelle société de maximiser l'incidence des dons reçus sur la recherche sur le cancer et sur la prestation de services de soutien aux personnes atteintes du cancer et à leur entourage.

Les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif (NCCOSBL) ne comprennent pas d'indications sur les regroupements d'organismes sans but lucratif. Dans cette situation, les NCCOSBL obligent la direction à sélectionner et à appliquer de façon cohérente une méthode comptable qui répond ou dont la source satisfait aux critères suivants :

- tenir compte de la situation particulière de l'entité;
- avoir l'autorité de publier des normes comptables sur son propre territoire;
- être pertinente compte tenu de la nature et du calendrier des événements;
- avoir fait l'objet de consultations et de débats importants avant son élaboration.

Après avoir analysé en détail différentes méthodes comptables, la direction a choisi de suivre les indications de la norme d'information financière (Financial Reporting Standard [FRS]) 102 publiée par le Financial Reporting Council, qui s'applique au Royaume-Uni et à l'Irlande. Plus précisément, la société a appliqué les indications des paragraphes PBE34.75 à PBE34.86 de la FRS 102, qui portent sur les regroupements d'entités de bienfait public. Le regroupement de la société et de la FCCS répond aux critères propres à la définition d'une fusion au sens de ces paragraphes. La méthode de comptabilisation applicable à une fusion a été utilisée dans le cadre des présents états financiers.

Les résultats de l'exercice clos le 31 janvier 2018 sont ceux de l'entité regroupée à compter de la date de la transaction, qui coïncidait avec le début de l'exercice financier. Les chiffres comparatifs non audités de l'exercice précédent présentent les résultats regroupés des deux entités lorsqu'elles exerçaient leurs activités de façon indépendante. Les résultats regroupés comprennent les ajustements faits aux soldes comparatifs des deux organisations afin d'harmoniser les méthodes comptables antérieures avec celles de l'entité regroupée. Voici les ajustements apportés :

Société canadienne du cancer – Canadian Cancer Society

Notes afférentes aux états financiers

(en milliers de dollars)

Exercice clos le 31 janvier 2018

1. Regroupement de la société et de la Fondation canadienne du cancer du sein et incidence de l'harmonisation des méthodes comptables (suite)

État regroupé des activités financières, exercice clos le 31 janvier 2017 (non audité) :

	SCC	FCCS	Ajustements	Total
Total des produits	170 865 \$	31 485 \$	(300) \$	202 050 \$
Total des charges	187 471	35 984	3 412	226 867
Insuffisance des produits par rapport aux charges	(16 606) \$	(4 499) \$	(3 712) \$	(24 817) \$

État regroupé de la situation financière au 31 janvier 2017 (non audité) :

	SCC	FCCS	Ajustements	Total
Total de l'actif	137 146 \$	48 629 \$	– \$	185 775 \$
Total du passif	72 345	20 454	(4 921)	87 878
Soldes de fonds				
Grevé d'affectations d'origine externe	18 782	1 409	(9 383)	10 808
Investi en immobilisations	40 948	1 512	–	42 460
Avantages sociaux futurs	(45 990)	–	–	(45 990)
Grevé d'affectations d'origine interne	22 538	2 804	(2 651)	22 691
Non affecté	28 523 \$	22 449 \$	16 956 \$	67 928 \$

Voici les ajustements les plus importants figurant dans les tableaux ci-dessus :

Afin d'harmoniser la méthode comptable en ce qui a trait à la comptabilisation des charges de subvention, le solde de fonds non affecté à l'ouverture a augmenté de 16 129 \$, la charge de subvention pour l'exercice a augmenté de 3 582 \$ et les subventions à payer ont diminué de 12 547 \$.

Afin de reclasser dans le fonds non affecté des montants comptabilisés précédemment dans le fonds grevé d'affectations d'origine interne, le solde de fonds grevé d'affectations d'origine interne à l'ouverture a diminué de 7 880 \$, le solde de fonds non affecté à l'ouverture a augmenté de 8 033 \$ et le solde de fonds affecté à l'ouverture a diminué de 153 \$. Pendant la période comparative, des affectations supplémentaires de 5 229 \$ du fonds grevé d'affectations d'origine interne au fonds non affecté ont été approuvées.

Afin de mettre en œuvre une méthode comptable en ce qui a trait au report de montants grevés d'affectations d'origine externe qui sont reçus pour des fins autres que les dotations et les campagnes de souscription, le solde de fonds grevé d'affectations d'origine externe à l'ouverture a diminué de 9 062 \$, le fonds non affecté à l'ouverture a augmenté de 1 569 \$ et le passif au titre des produits reportés a augmenté de 7 623 \$. Pendant la période comparative, des affectations supplémentaires de 37 \$ du fonds grevé d'affectations d'origine externe au fonds non affecté ont été approuvées; les produits et les charges ont augmenté respectivement de 300 \$ et de 170 \$.

Société canadienne du cancer – Canadian Cancer Society

Notes afférentes aux états financiers

(en milliers de dollars)

Exercice clos le 31 janvier 2018

2. Principales méthodes comptables

a) Règles de présentation :

Les états financiers ont été établis conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

b) Comptabilité par fonds :

La société utilise la méthode de la comptabilité par fonds affectés pour la comptabilisation des apports.

Le fonds grevé d'affectations d'origine externe présente les apports utilisés pour les campagnes de souscription et les dotations. Les autres apports grevés d'affectations d'origine externe qui sont liés au fonctionnement habituel de la société sont comptabilisés à titre de produits reportés.

Le fonds grevé d'affectations d'origine interne présente les soldes que le conseil d'administration de la société a alloués à des fins précises.

Le fonds investi en immobilisations représente la valeur comptable nette de toutes les immobilisations, moins toute dette connexe.

Le fonds présenté au titre des avantages sociaux futurs représente le passif au titre des prestations définies de retraite et le passif au titre des prestations définies liées aux avantages complémentaires de retraite.

Dans le fonds non affecté sont comptabilisés les montants relatifs à la recherche, aux programmes, à la défense de l'intérêt public, aux campagnes de souscription et aux activités administratives de la société.

c) Charges payées d'avance :

Les charges payées d'avance comprennent les charges liées à l'administration payées avant le début de l'exercice auquel elles se rapportent, telles qu'une police d'assurance de biens et de responsabilité civile payée d'avance.

d) Instruments financiers :

Les instruments financiers sont comptabilisés à leur juste valeur au moment de la comptabilisation initiale. Les instruments de capitaux propres cotés sur un marché actif sont ultérieurement évalués à la juste valeur. Tous les autres instruments financiers sont ultérieurement comptabilisés au coût ou au coût après amortissement, sauf si la direction a choisi de comptabiliser les instruments à la juste valeur. La société a choisi de comptabiliser ses placements à la juste valeur. Les coûts de transaction engagés dans le cadre de l'acquisition d'instruments financiers évalués ultérieurement à la juste valeur sont imputés aux résultats à mesure qu'ils sont engagés.

Société canadienne du cancer – Canadian Cancer Society

Notes afférentes aux états financiers

(en milliers de dollars)

Exercice clos le 31 janvier 2018

2. Principales méthodes comptables (suite)

d) Instruments financiers (suite) :

Les actifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement font régulièrement l'objet de tests de dépréciation. S'il y a une indication de dépréciation, la société détermine s'il y a un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs au titre de l'actif financier, et constate une moins-value si la valeur comptable de l'actif financier est plus élevée que le montant le plus élevé de la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs attendus, du prix qu'elle pourrait obtenir de la vente de l'actif financier ou de la valeur de réalisation que la société s'attend à obtenir de tout bien affecté en garantie du remboursement de l'actif financier.

Si des faits et circonstances s'inversent au cours d'une période ultérieure, une moins-value doit faire l'objet d'une reprise dans la mesure de l'amélioration, la valeur comptable ne devant pas être supérieure à la valeur comptable initiale.

La politique de placement de la société interdit tout placement dans des instruments financiers dérivés utilisés à des fins de levier financier ou de spéculation. La société peut investir dans des dérivés dans le but précis de mettre les actifs détenus à des fins de placement à l'abri du risque de change ou du risque de taux d'intérêt.

e) Immobilisations :

Les immobilisations acquises sont comptabilisées au coût. Les apports d'immobilisations sont comptabilisés à leur juste valeur à la date de l'apport. Lorsqu'une immobilisation ne contribue plus à la capacité de prestation de services de la société, sa valeur comptable est ramenée à sa valeur résiduelle.

Les immobilisations sont amorties selon la méthode de l'amortissement linéaire sur les périodes suivantes :

Bâtiments	Maximum de 40 ans selon la durée de vie utile
Mobilier et agencements	4 ans
Matériel de bureau	3 ans
Véhicules	3 ans
Améliorations locatives	Durée du bail ou durée de vie utile, selon la moins élevée des deux

f) Engagements :

Les subventions à la recherche peuvent être allouées sur une période couvrant plus d'un exercice, sous réserve de la disponibilité du financement et du respect, par les bénéficiaires des subventions, de certains critères en matière de performance. L'état des activités financières ne reflète que la tranche des subventions payables au cours de l'exercice considéré.

Les subventions à payer représentent les montants payables à la réception de rapports financiers, de divers certificats et de factures réelles pour du matériel acheté auprès de diverses institutions ayant reçu des subventions.

Société canadienne du cancer – Canadian Cancer Society

Notes afférentes aux états financiers

(en milliers de dollars)

Exercice clos le 31 janvier 2018

2. Principales méthodes comptables (suite)

g) Produits reportés :

Les produits reportés comprennent les produits tirés de la vente de billets de loterie pour des tirages qui n'ont pas encore eu lieu ainsi que les produits tirés de dons reçus pour des événements qui auront lieu au cours de l'exercice suivant.

Les produits reportés représentent également la tranche reportée des projets financés par les gouvernements, des legs désignés et des fonds reçus pour des projets particuliers pour lesquels il n'existe pas de fonds affecté correspondant.

Les produits reportés sont comptabilisés dans les produits lorsque les charges connexes sont engagées.

h) Avantages sociaux futurs :

i) Régime de retraite :

La société maintient pour la quasi-totalité de ses salariés un régime de retraite enregistré comportant un volet à prestations définies et un volet à cotisations définies. Aux termes du volet à prestations définies, les prestations de retraite sont calculées en fonction des états de service et du salaire moyen de fin de carrière. Aux termes du volet à cotisations définies, les prestations sont calculées en fonction des cotisations salariales et patronales et du taux de rendement obtenu sur ces cotisations. Au 1^{er} janvier 2016, tous les participants au régime de retraite prenaient part au volet à cotisations définies pour tout service futur.

La société maintient également un régime de retraite complémentaire à prestations définies (non enregistré) qui offre des prestations supérieures aux maximums prescrits par la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada). Le régime de retraite complémentaire non enregistré n'est pas capitalisé.

La société mesure l'obligation au titre du régime à prestations définies en utilisant une évaluation actuarielle préparée à des fins comptables selon la méthode de répartition des prestations au prorata des services (qui prend en compte les hypothèses les plus probables de la direction au sujet de l'évolution future des niveaux de salaire et d'autres éléments de croissance des coûts, ainsi que l'âge des salariés à leur départ à la retraite et d'autres hypothèses actuarielles). La date de mesure des actifs du régime et des obligations au titre des prestations définies est le 31 janvier. La plus récente évaluation actuarielle des volets à prestations définies du régime de retraite et du régime de retraite complémentaire non enregistré préparée aux fins comptables a été établie en date du 31 décembre 2017, et la prochaine évaluation requise aux fins comptables sera établie en date du 31 décembre 2020. Les états financiers ont été établis à l'aide d'une projection de l'évaluation effectuée le 31 décembre 2017. La charge liée au volet à cotisations définies du régime de retraite est calculée en fonction d'un pourcentage des gains ouvrant droit à pension du salarié.

Société canadienne du cancer – Canadian Cancer Society

Notes afférentes aux états financiers

(en milliers de dollars)

Exercice clos le 31 janvier 2018

2. Principales méthodes comptables (suite)

h) Avantages sociaux futurs (suite) :

ii) Avantages complémentaires de retraite :

La société maintient un régime d'avantages complémentaires de retraite pour les salariés retraités et leur conjoint, lequel comprend une assurance vie et des prestations élargies pour soins de santé et soins dentaires. Les salariés qui ont été embauchés par la société après le 1^{er} janvier 2007 ne sont pas admissibles à ce régime d'avantages. Le régime d'avantages complémentaires de retraite n'est pas capitalisé.

La société comptabilise ses obligations au titre du régime d'avantages complémentaires de retraite au fur et à mesure que les salariés rendent les services nécessaires pour gagner les avantages complémentaires de retraite. La société mesure l'obligation au titre des avantages complémentaires de retraite à l'aide d'une évaluation actuarielle préparée à des fins comptables selon la méthode de répartition des prestations au prorata des services (qui prend en compte les hypothèses les plus probables de la direction au sujet de l'évolution future des niveaux de salaire et d'autres éléments de croissance des coûts, ainsi que l'âge des salariés à leur départ à la retraite et d'autres hypothèses actuarielles). La date de mesure de l'obligation au titre des avantages complémentaires de retraite correspond au 31 janvier. La plus récente évaluation actuarielle du régime d'avantages complémentaires de retraite préparée aux fins comptables a été établie en date du 31 juillet 2016, et la prochaine évaluation requise aux fins comptables sera établie en date du 31 juillet 2019. Les états financiers ont été établis à l'aide d'une projection de l'évaluation effectuée le 31 juillet 2016.

La société comptabilise les coûts des services actuels et les charges financières en vertu des régimes de retraite et d'avantages complémentaires de retraite à l'état des activités financières. Les réévaluations et les autres éléments sont comptabilisés à l'état de l'évolution des soldes de fonds et comprennent les gains et pertes actuariels, les coûts des services passés et les gains et les pertes qui découlent des règlements et des compressions.

Les gains et pertes actuariels sont des variations des obligations au titre des prestations définies découlant des écarts entre les résultats réels et prévus ainsi que des modifications des hypothèses actuarielles utilisées pour déterminer les obligations au titre des prestations définies.

i) Produits et charges :

i) Produits :

Les produits tirés des dons sont inscrits selon la méthode de la comptabilité de caisse, tandis que les dons promis qui n'ont pas été reçus ne sont pas comptabilisés.

Les produits tirés des événements spéciaux sont comptabilisés une fois que l'événement a eu lieu.

Société canadienne du cancer – Canadian Cancer Society

Notes afférentes aux états financiers

(en milliers de dollars)

Exercice clos le 31 janvier 2018

2. Principales méthodes comptables (suite)

i) Produits et charges (suite) :

i) Produits (suite) :

La société est nommée bénéficiaire aux termes de divers testaments et conventions de fiducie. Le total des sommes pouvant être réalisées ne peut être déterminé facilement. La société comptabilise de tels legs au moment où elle en reçoit le produit ou quand le recouvrement du montant est raisonnablement assuré et peut être estimé de façon fiable.

Les apports reçus à titre de dotations sont comptabilisés à titre de produits dans l'exercice au cours duquel ils sont reçus. Les dotations se composent des apports grevés d'affectations reçus par la société pour lesquels le principal don reçu ne peut être dépensé et le revenu de placement doit être utilisé pour les fins établies par les donateurs.

Les produits tirés des loteries sont comptabilisés une fois que la loterie a eu lieu.

Le revenu de placement est comptabilisé selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Les variations de la juste valeur des placements ultérieurement évalués à la juste valeur sont comprises dans le revenu de placement à l'état des activités financières.

Les produits tirés de polices d'assurance vie et de rentes viagères dont la société est bénéficiaire à titre irrévocable sont inscrits comme produits au moment où la société les touche.

ii) Charges :

Les charges sont imputées aux objectifs prioritaires de la mission de la société, notamment à la recherche, aux programmes, à la défense de l'intérêt public ainsi qu'aux campagnes de souscription et à l'administration, selon les secteurs d'activité qui en bénéficient. Comme certaines charges se rapportent à plus d'une catégorie, elles sont réparties entre les catégories pertinentes. De plus, certaines charges liées à l'administration sont réparties proportionnellement entre les activités liées à la mission de la société et les activités liées à ses campagnes de souscription, en fonction d'une estimation du temps que le personnel consacre à chaque secteur d'activité (note 12). Selon la politique en vigueur, la méthode de répartition de toutes les charges doit être soumise à un examen et à une approbation annuels. Cette méthode de répartition peut être révisée, à l'occasion, lorsque la situation l'exige.

Société canadienne du cancer – Canadian Cancer Society

Notes afférentes aux états financiers

(en milliers de dollars)

Exercice clos le 31 janvier 2018

2. Principales méthodes comptables (suite)

i) Produits et charges (suite) :

ii) Charges (suite) :

- Les charges liées aux programmes visent à promouvoir la santé auprès des Canadiens (renoncer au tabac, s'alimenter sainement, faire de l'activité physique, réduire son exposition à des substances carcinogènes, subir des examens de dépistage) et à offrir un soutien aux personnes atteintes du cancer et à leurs aidants au cours de leur lutte contre le cancer et par la suite. Les programmes d'information et les programmes de soutien affectif et pratique sont offerts au sein de la communauté ou par téléphone, ou distribués sous forme de publications écrites ou en ligne (site Internet ou médias sociaux). Ils prennent notamment la forme d'éducation communautaire, de bien-être au travail, d'aide pour cesser de fumer, de services d'information et de soutien, d'hébergement, de transport, d'aide financière, de prothèses et de prothèses capillaires ainsi que d'activités connexes.
- Les charges liées à la recherche comprennent les coûts du financement de la recherche et les coûts liés au soutien des programmes de recherche. Le financement de la recherche (projets, personnel et centres de recherche) se concentre sur l'accroissement des connaissances quant à la réduction des risques de cancer et à la prévention, au dépistage, au diagnostic, au traitement et à la guérison, aux soins de soutien, à la survie et aux soins de fin de vie au moyen de recherches fondamentales dans le domaine biomédical, de recherches translationnelles, d'essais cliniques, de recherches sur le comportement et de recherches sur la population. Les programmes de recherche liés au soutien comprennent des activités ayant trait au processus d'évaluation par les pairs, à l'administration de programmes, aux forums de recherche, aux comités consultatifs et au réseautage avec les chercheurs.

Des bourses et des subventions peuvent être accordées, et des contrats peuvent être conclus, pour une période s'étendant sur plus d'un exercice. L'état des activités financières ne rend compte que de la tranche des bourses, des subventions ou des contrats à verser au cours de l'exercice considéré.

- Les charges liées à la défense de l'intérêt public comprennent les activités qui visent à inciter nos dirigeants à adopter des politiques et des programmes gouvernementaux qui permettront l'adoption de saines habitudes de vie, la réduction des substances carcinogènes présentes dans l'environnement et dans les milieux professionnels, l'accès à des programmes organisés de dépistage du cancer et à des soins de qualité pour les personnes atteintes de cancer (du diagnostic aux soins palliatifs), l'accès à de l'aide financière pour les personnes atteintes de cancer et les aidants et l'investissement dans la recherche sur le cancer. Les activités peuvent se faire sous forme d'affermissement de nos prises de position, de sensibilisation de la population, de mobilisation des communautés, de création de coalitions et de lobbying.

Société canadienne du cancer – Canadian Cancer Society

Notes afférentes aux états financiers

(en milliers de dollars)

Exercice clos le 31 janvier 2018

2. Principales méthodes comptables (suite)

i) Produits et charges (suite) :

ii) Charges (suite) :

- Les charges liées aux campagnes de souscription sont constituées de tous les coûts liés au soutien engagés dans le cadre des appels de fonds sous forme de souscription qui aident à promouvoir la mission de la société.
- Les charges liées aux campagnes de souscription – loteries comprennent les prix attribués, les frais de marketing et les autres charges.
- Les charges liées à l'administration sont engagées pour faire fonctionner l'organisme et ses programmes de manière économique tout en maximisant l'ensemble des occasions qui peuvent permettre à la société de promouvoir sa mission. Ces charges se rapportent notamment aux services des ressources humaines, aux technologies de l'information, aux installations et aux finances, de même qu'aux activités de gouvernance d'entreprise comme la planification stratégique, la présentation d'information relative aux exigences réglementaires et à la conformité, et la planification financière. Comme il a été mentionné précédemment, les montants qui se rapportent à la mission et aux campagnes de souscription de la société sont répartis entre ces activités.

j) Don de biens et de services :

La valeur des biens et des services donnés à la société est comptabilisée dans les états financiers à titre de produits et de charges lorsque leur juste valeur peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et lorsque ces biens et ces services devraient normalement être achetés et payés si la société ne les recevait pas sous forme de dons.

Les divers programmes de la société profitent largement des services rendus par les bénévoles. La valeur de ces services n'est pas comptabilisée dans les présents états financiers.

k) Trésorerie et équivalents de trésorerie :

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent les fonds en caisse et les dépôts à court terme qui sont très liquides et dont les échéances initiales sont inférieures à trois mois.

l) Utilisation d'estimations :

La préparation d'états financiers exige que la direction fasse des estimations et pose des hypothèses qui influent sur les montants présentés au titre des actifs et des passifs, sur les informations fournies au sujet des actifs et des passifs éventuels aux dates des états financiers ainsi que sur les montants présentés au titre des produits et des charges des exercices. Les éléments importants donnant lieu à de telles estimations et hypothèses sont notamment les obligations liées aux avantages sociaux futurs, la valeur comptable des immobilisations ainsi que la répartition des charges. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations.

Société canadienne du cancer – Canadian Cancer Society

Notes afférentes aux états financiers

(en milliers de dollars)

Exercice clos le 31 janvier 2018

3. Placements à court terme

Des placements à court terme, d'un montant de 5 095 \$ (9 470 \$ en 2017), viennent à échéance ou sont remboursables à des dates diverses n'excédant pas 12 mois, et portent intérêt à des taux variant de 0,95 % à 1,6 % (de 0,60 % à 0,95 % en 2017).

En outre, des placements à court terme de 9 530 \$ (5 636 \$ en 2017) sont gérés par un gestionnaire de placements indépendant. Les taux d'intérêt pour les titres à revenu fixe varient de 0,50 % à 8,5 % (de 1,58 % à 6,58 % en 2017) et les dates d'échéance s'échelonnent de mars 2018 à novembre 2027 (d'avril 2017 à juillet 2022 en 2017).

4. Fonds détenus en fiducie

	Solde à l'ouverture	Entrées	Décaissements	Solde à la clôture
Fonds de BCHLA détenus en fiducie	7 364 \$	277 \$	7 641 \$	– \$

Au cours de l'exercice, la société a mis fin, d'un commun accord, à son entente avec la BC Healthy Living Alliance (la « BCHLA »), aux termes de laquelle elle agissait en tant qu'agent financier de cette dernière, à la suite de la décision de la BCHLA de se constituer en société à but non lucratif. Le 1^{er} juin 2017, la BCHLA a été constituée en société en vertu de la *Society Act* de la Colombie-Britannique, sous le nom de BC Alliance for Healthy Living Society (la « BCAHLS »); tous les fonds détenus en fiducie par la société ont été remis.

5. Placements à long terme

	2018	2017
Fonds de placement	72 853 \$	55 093 \$
Autres placements	453	452
	73 306 \$	55 545 \$

Les placements à long terme ont été placés dans un portefeuille de fonds de placement géré indépendamment, qui peut être liquidé rapidement au besoin. Comme la société ne prévoit pas utiliser ces placements au cours des 12 prochains mois, ils sont considérés comme des placements à long terme. Les placements à long terme sont comptabilisés à la juste valeur. La juste valeur des fonds de placement est déterminée selon les cours de marché des actifs sous-jacents à la clôture de l'exercice.

Les autres placements consistent principalement en des certificats de placement garanti (CPG) et en d'autres titres à revenu fixe dont l'échéance dépasse 12 mois. Les autres placements portent intérêt à des taux stipulés de 0,85 % à 1,1 % (1,65 % en 2017) et viennent à échéance à diverses dates jusqu'en octobre 2019 (jusqu'en janvier 2022 en 2017).

Société canadienne du cancer – Canadian Cancer Society

Notes afférentes aux états financiers

(en milliers de dollars)

Exercice clos le 31 janvier 2018

5. Placements à long terme (suite)

Les fonds de placement comprennent les catégories d'actifs suivantes :

	2018	2017
Revenu fixe	53,16 %	47,75 %
Équilibré	24,17 %	11,19 %
Actions canadiennes	12,06 %	18,27 %
Actions mondiales	6,54 %	21,14 %
Marché monétaire	4,07 %	1,65 %

6. Actifs incorporels

	2018	2017
Coût	1 619 \$	1 619 \$
Amortissement cumulé	(400)	(371)
	1 219 \$	1 248 \$

Camp Goodtimes :

La société a conclu avec l'Université de la Colombie-Britannique une entente qui lui donne accès au camp Loon Lake de l'Université. Les installations du camp accueillent les programmes destinés aux enfants et aux adolescents qui suivent ou qui ont suivi des traitements contre le cancer, ainsi qu'à leurs frères et sœurs et à leur famille. Cette entente, entrée en vigueur en janvier 2004 et arrivant à échéance le 31 décembre 2055, prévoit des paiements forfaitaires par la société totalisant 1 619 \$ et des versements annuels liés au fonctionnement de 133 \$ (133 \$ en 2017), indexés afin de tenir compte de l'inflation. Le total des paiements forfaitaires a été capitalisé et est amorti sur la durée de l'entente, sous réserve de l'application des droits de résiliation anticipée des deux parties. Si jamais il y a résiliation, tout montant non amorti sera remboursé à la société.

Société canadienne du cancer – Canadian Cancer Society

Notes afférentes aux états financiers

(en milliers de dollars)

Exercice clos le 31 janvier 2018

7. Immobilisations

	Coût	Amortissement cumulé	2018 Valeur comptable nette	2017 Valeur comptable nette
Terrains	4 310 \$	– \$	4 310 \$	4 310 \$
Bâtiments	56 689	24 411	32 278	33 566
Mobilier et agencements	5 877	5 479	398	668
Matériel de bureau	15 741	14 945	796	1 445
Collection d'œuvres d'art	20	–	20	20
Véhicules	633	509	124	92
Améliorations locatives	2 209	2 093	116	1 010
Immobilisations en cours	105	–	105	101
	85 584 \$	47 437 \$	38 147 \$	41 212 \$

Le montant des immobilisations en cours, soit 105 \$ (101 \$ en 2017), représente les frais engagés à ce jour pour la construction du centre de prévention du cancer et de survie de la Colombie-Britannique, qui ne peut pas encore être utilisé; par conséquent, aucun amortissement n'est comptabilisé.

8. Crédoiteurs et charges à payer

Les crédoiteurs et charges à payer comprennent un montant de 173 \$ (38 \$ en 2017) au titre des sommes à remettre à l'État, englobant les montants à payer au titre de la taxe de vente fédérale, des taxes de vente provinciales, des cotisations salariales, de l'impôt santé et des primes d'assurance contre les accidents du travail.

9. Produits reportés

	Solde à l'ouverture	Entrées	Décaissements	Solde à la clôture
Produits reportés	16 159 \$	12 650 \$	(12 054) \$	16 755 \$

10. Facilités de crédit

La société a établi auprès d'une banque à charte canadienne une facilité de crédit (la « facilité ») qu'elle utilise afin d'émettre des lettres de crédit en appui aux loteries auxquelles elle procède en Ontario. La facilité comporte une limite de crédit de 10 000 \$, et les prélèvements sont garantis soit par de la trésorerie, soit par un certificat de placement garanti détenu auprès de la banque à charte. Les prélèvements effectués sur la facilité sont soumis à des honoraires à un taux annuel de 0,45 %. Au 31 janvier 2018, la société n'avait tiré aucune lettre de crédit sur la facilité.

Société canadienne du cancer – Canadian Cancer Society

Notes afférentes aux états financiers

(en milliers de dollars)

Exercice clos le 31 janvier 2018

11. Régimes d'avantages sociaux futurs

- a) Le passif au titre des prestations définies de retraite se compose des éléments suivants :

	2018	2017
Obligation au titre des prestations définies	134 898 \$	134 809 \$
Juste valeur des actifs des régimes	119 590	111 912
Passif au titre des prestations définies de retraite	15 308 \$	22 897 \$

Le passif au titre des régimes d'avantages sociaux futurs représente une estimation, fondée sur des hypothèses actuarielles, du passif qui sera réglé à long terme.

La société est résolue à financer en entier les régimes d'avantages et met en œuvre diverses stratégies visant à atténuer ou à limiter les coûts futurs et les risques liés aux régimes.

Les actifs des régimes comprennent des rentes qui sont constatées en cas de non-règlement.

- b) Passif au titre des prestations définies liées aux avantages complémentaires de retraite :

Le régime d'avantages complémentaires de retraite n'est pas capitalisé et, par conséquent, il n'y a aucun actif du régime à présenter.

12. Fonds grevé d'affectations d'origine externe

	Solde à l'ouverture	Augmentation (diminution) du fonds	Affectations	Solde à la clôture
Campagnes de souscription	4 100 \$	3 \$	– \$	4 103 \$
Dotations	6 708	435	(240)	6 903
	10 808 \$	438 \$	(240) \$	11 006 \$

13. Fonds investi en immobilisations

Le montant investi dans des immobilisations se détaille comme suit :

	2018	2017
Actifs incorporels (note 6)	1 219 \$	1 248 \$
Immobilisations (note 7)	38 147	41 212
	39 366 \$	42 460 \$

Société canadienne du cancer – Canadian Cancer Society

Notes afférentes aux états financiers

(en milliers de dollars)

Exercice clos le 31 janvier 2018

14. Avantages sociaux futurs

Le solde de fonds présenté au titre des avantages sociaux futurs se détaille comme suit :

	2018	2017
Passif au titre des prestations définies de retraite (note 11 a))	15 308 \$	22 897 \$
Passif au titre des prestations définies liées aux avantages complémentaires de retraite (note 11 b))	27 088	23 093
	42 396 \$	45 990 \$

15. Fonds grevé d'affectations d'origine interne

Le fonds grevé d'affectations d'origine interne se compose des réserves suivantes :

	2018	2017
Recherche	3 500 \$	3 653 \$
Fonctionnement	17 000	17 000
Projets d'immobilisations	2 038	2 038
	22 538 \$	22 691 \$

Pour l'exercice clos le 31 janvier 2018, des affectations du fonds non affecté et du fonds grevé d'affectations d'origine interne ont été approuvées par le conseil d'administration de la société.

16. Attribution des charges

Certaines charges liées à l'administration sont réparties proportionnellement entre les activités liées à la mission de la société et les activités liées à ses campagnes de souscription, en fonction d'une estimation du temps que le personnel consacre à chaque secteur d'activité.

Les charges liées à l'administration qui ont été réparties ont eu une incidence sur les catégories de charges suivantes :

	2018	2017
Programmes	20 283 \$	26 498 \$
Recherche	1 309	1 698
Défense de l'intérêt public	1 580	2 116
Campagnes de souscription	13 192	19 540
	36 364 \$	49 852 \$

Société canadienne du cancer – Canadian Cancer Society

Notes afférentes aux états financiers

(en milliers de dollars)

Exercice clos le 31 janvier 2018

17. Engagements

La société a conclu diverses ententes donnant lieu aux engagements annuels minimaux approximatifs suivants :

	Locaux	Matériel et autres	Total
2018	6 087 \$	123 \$	6 210 \$
2019	6 228	69	6 297
2020	5 692	35	5 727
2021	4 743	35	4 778
2022	4 621	35	4 656
Par la suite	3 945	35	3 980
	31 316 \$	332 \$	31 648 \$

Au 31 janvier 2018, le conseil d'administration avait attribué des subventions de recherche et du financement de programmes totalisant 69 163 \$ (94 484 \$ en 2017), dont le paiement devrait être fait au cours des cinq prochains exercices, sous réserve des produits futurs et du respect de certaines conditions en matière de performance, comme il est indiqué dans le tableau suivant :

2019	30 231 \$
2020	19 686
2021	10 081
2022	7 429
2023	1 736
	69 163 \$

18. Loteries

La société procède à des loteries aux fins de bienfaisance conformément aux législations provinciales. La société affecte le produit net tiré de ces loteries aux charges liées à sa mission. Les résultats financiers sont les suivants :

	2018	2017
Produits	18 655 \$	18 941 \$
Charges		
Prix	8 824	8 870
Frais de marketing et autres	5 619	6 661
	14 443	15 531
	4 212 \$	3 410 \$

Société canadienne du cancer – Canadian Cancer Society

Notes afférentes aux états financiers

(en milliers de dollars)

Exercice clos le 31 janvier 2018

19. Revenu tiré de placements évalués à la juste valeur

Le revenu gagné se détaille comme suit :

	2018	2017
Augmentation (diminution) nette de la juste valeur des placements	(872) \$	330 \$
Produits d'intérêts et de dividendes	2 399	3 068
Gains réalisés	2 065	670
Total du revenu de placements	3 592 \$	4 068 \$

	2018	2017
Revenu provenant des fonds non affectés – constaté au fonds de fonctionnement	3 238 \$	3 304 \$
Revenu provenant des fonds affectés – constaté au fonds affecté	354	764
Total du revenu de placements	3 592 \$	4 068 \$

20. Garanties et éventualités

Dans le cours normal de ses activités, la société conclut des ententes qui correspondent à la définition d'une garantie. Les principales garanties de la société sont les suivantes :

- a) La société souscrit une assurance pour ses administrateurs et ses dirigeants. La société indemnise ses administrateurs, dirigeants, fiduciaires, salariés, bénévoles et membres passés, présents et futurs qui siègent à un comité dûment constitué de la société, pour les charges (y compris les frais juridiques), les jugements et toute somme réellement ou raisonnablement engagée par ceux-ci relativement à toute poursuite intentée contre eux à la suite d'un quelconque acte fautif commis dans l'exercice de leurs fonctions pour le compte de la société, s'ils ont agi avec intégrité et de bonne foi au mieux des intérêts de la société.

La nature de ces ententes d'indemnisation ne permet pas à la société d'estimer raisonnablement le risque maximal qu'elle court étant donné la difficulté d'évaluer l'obligation connexe, de par la nature imprévisible des événements futurs et la protection illimitée offerte aux tiers. À ce jour, la société n'a jamais effectué de paiement important en vertu de ces ententes d'indemnisation ou d'ententes semblables. À l'heure actuelle, la société n'est au courant d'aucune demande d'indemnisation faite aux termes de ces garanties. Par conséquent, aucun montant n'a été comptabilisé dans les états financiers à l'égard de ces garanties.

La société fait l'objet de poursuites qui se produisent dans le cours normal de ses activités. Bien qu'il soit impossible de prédire l'issue de ces poursuites, la direction estime que ces questions seront résolues sans incidence notable sur la situation financière de la société.

Société canadienne du cancer – Canadian Cancer Society

Notes afférentes aux états financiers

(en milliers de dollars)

Exercice clos le 31 janvier 2018

21. Opérations entre apparentés

Au cours de l'exercice clos le 31 janvier 2018, un membre du conseil d'administration a obtenu du financement (deux membres en ont obtenu en 2017) pour des travaux de recherche au moyen du processus concurrentiel normal d'octroi de fonds pour la recherche de la société. Ce financement comprenait un montant de 270 \$ (640 \$ en 2017) pour des programmes dont ces membres étaient directement responsables, et 98 \$ (260 \$ en 2017) pour des programmes auxquels ils ont participé.

22. Risques financiers

La gestion des risques consiste à comprendre et à gérer de façon active les risques associés à tous les secteurs d'activité de la société et à son contexte de fonctionnement. Les placements sont principalement exposés à des risques liés aux taux d'intérêt, aux marchés financiers, au taux de change, au crédit et à la liquidité. La société dispose de politiques et de procédés structurés pour établir une composition cible de l'actif. Aux termes de ses politiques, la société est également tenue de diversifier ses catégories de placements et d'imposer des limites d'exposition à des placements particuliers et à la qualité du crédit.

a) Risque de taux d'intérêt

La société est exposée au risque de taux d'intérêt sur ses instruments financiers à taux d'intérêt fixes. En règle générale, la juste valeur d'un titre à revenu fixe augmente lorsque les taux d'intérêt baissent et, inversement, elle baisse lorsque les taux d'intérêt augmentent. Les variations de taux d'intérêt peuvent aussi avoir une incidence sur la juste valeur des titres de capitaux propres. De plus amples renseignements sont donnés aux notes 3 et 5 pour ce qui est des placements à taux fixe. Il n'y a eu aucune variation de ce risque par rapport à 2017.

b) Risque de marché

Les risques associés aux fonds de placement correspondent aux risques inhérents aux titres dans lesquels les fonds investissent. La valeur des titres de capitaux propres varie en fonction des fluctuations du marché boursier, lui-même tributaire de la conjoncture économique et des conditions du marché. La juste valeur des titres fluctue en fonction de l'évolution des sociétés et des gouvernements qui les ont émis. La société gère ces risques au moyen de contrôles lui permettant de surveiller et de limiter les niveaux de concentration. Il n'y a eu aucune variation de ce risque par rapport à 2017.

c) Risque de change

Les fluctuations du dollar canadien par rapport à une autre devise ont une incidence sur la juste valeur des titres libellés dans cette autre devise. Les politiques en matière de placements de la société atténuent ce risque en limitant les niveaux de concentration. Il n'y a eu aucune variation de ce risque par rapport à 2017.

Société canadienne du cancer – Canadian Cancer Society

Notes afférentes aux états financiers

(en milliers de dollars)

Exercice clos le 31 janvier 2018

22. Risques financiers (suite)

d) Risque de crédit

La société est exposée au risque de crédit relativement à ses placements en instruments à taux fixe, étant donné qu'un manquement de la part de l'émetteur d'obligations entraînerait une perte financière pour elle. La société atténue ce risque en limitant les placements en instruments à taux fixe à des instruments auxquels une note de haute qualité a été attribuée par une agence de notation reconnue et en limitant son exposition à des placements particuliers. Il n'y a eu aucune variation de ce risque par rapport à 2017.

e) Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que la société ne soit pas en mesure de répondre à une demande de trésorerie ou de financer ses obligations à mesure qu'elles deviennent exigibles. La société satisfait ses besoins en matière de liquidités par l'établissement et le suivi des prévisions de trésorerie découlant de son fonctionnement, en prévoyant ses activités d'investissement et de financement et en détenant des actifs qu'il est possible de convertir immédiatement en trésorerie. Il n'y a eu aucune variation de ce risque par rapport à 2017.

23. Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement lié au fonctionnement

Débiteurs	(2 083) \$
Charges payées d'avance	1 463
Créditeurs et charges à payer	(156)
Subventions de recherche à payer	2 234
Produits reportés	596
Autres passifs à long terme	(3 415)
	<hr/>
	(1 361) \$
